

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation de la Mayenne  
110 rue de Frémur  
49000 Angers  
02 41 39 48 98  
[mayenne@fondation-patrimoine.org](mailto:mayenne@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur    



### COMMUNE DE BRECE

2 rue de la Mairie  
53120 Brece  
02 43 08 64 52  
[contact@brece.com](mailto:contact@brece.com)  
[www.brece.com](http://www.brece.com)

FONDATION



DU  
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la  
restauration de

**L'Eglise  
de Brece**

Mayenne

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Brece - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Participez à la restauration d'un édifice unique !

### ◆◆ LE PROJET

Sur un territoire chargé d'histoire au coeur du bocage mayennais, la restauration de l'église de Brecé, joyau du XVe siècle, s'impose comme une nécessité patrimoniale et culturelle.

Nous vous remercions d'apporter votre soutien à la restauration générale de l'église Notre-Dame de l'Assomption de Brecé en Mayenne. Cet édifice est inscrit au titre des Monuments historiques depuis le 26 juin 1989. Au coeur de Brecé, il est son identité et son patrimoine. Le projet de restauration a pour objectif d'assurer le clos et couvert de l'édifice et de remédier aux désordres observés au fil des ans : fissures, dégradation des murs et parements en pierre, de la Tour Clocher et du mur Chevet, ainsi que des intérieurs.

### ◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église est l'un des rares exemples d'une construction totale des XVe et XVIe siècle. Elle a été construite sur les fondations d'un premier édifice du XIIe siècle. Les matériaux utilisés pour sa construction et empruntés aux carrières de granit du pays, donnent à l'ensemble de l'édifice surmonté d'une tour imposante flanquée de quatre clochetons et d'une aiguille effilée, un aspect à

la fois massif et élégant. A l'intérieur, le Maître-Autel est un remarquable ouvrage de Joseph Le Brun. Il est daté du XVIIIe siècle, et est classé Monument Historique, tout comme deux autres retables et une chaire.

### ◆◆ LA MOBILISATION

La municipalité accompagnée par l'association "Brecé, entre Nature et Patrimoine", a à coeur de mener cette restauration jusqu'à son terme. Les travaux sont prévus être réalisés par tranche annuelle adaptée aux possibilités financières de la commune. Des dossiers ont déjà été constitués auprès des partenaires institutionnels (Etat, Région, Département).

L'apport de vos dons permettra la bonne continuité de l'opération, et suivant les moyens réunis, la réalisation des travaux intérieurs avec notamment la réfection des peintures murales. La souscription permettra ainsi à chacun de contribuer à la préservation de ce patrimoine remarquable.

Montant des travaux	1.3 millions d'€
Objectif de collecte	200 000 €
Début des travaux	Juillet 2021

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'Eglise de Brecé

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/76107](http://www.fondation-patrimoine.org/76107)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine  
l'Eglise de Brecé**

#### Le montant de mon don est de

80 €  150 €  250 €  500 €

Autre montant \_\_\_\_\_€

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos © Commune de Brecé